

Accélérer les procédures d'asile

Berne, le 9 septembre 2015

Communiqué de presse

Accélérer les procédures d'asile

Offrir une protection aux réfugiés – renvoyer les migrants économiques

Avec la restructuration du domaine de l'asile, le parlement a la possibilité de se consacrer aux problèmes urgents dans ce domaine. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux travaille de manière constructive pour trouver des solutions. Nous avons apporté des mesures efficaces. Il s'agit maintenant d'appliquer correctement et avec fermeté les lois en vigueur. Nous exigeons une accélération des procédures dans le domaine de l'asile et un renvoi conforme à la législation en vigueur.

Le peuple suisse a adopté le 9 juin 2013 des mesures urgentes destinées à l'asile avec 78% de voix. Il est primordial pour le PLR de donner suite à ces mesures afin qu'elles soient intégrées le plus rapidement au droit ordinaire. Au lieu de fermer le débat et de retarder la mise en œuvre, nous travaillons à améliorer la loi sur l'asile selon la volonté du peuple et donc d'accélérer considérablement les procédures. L'idée de renforcer la sécurité des frontières et imposer un moratoire sur l'asile est totalement hors de la réalité. Nous refusons cela fermement.

Accélérer et non retarder

Au lieu de suivre la majorité des commissions et des deux chambres et de collaborer activement à l'accélération et l'amélioration des procédures, voilà qu'une session extraordinaire est demandée via un « droit minoritaire ». On peut se poser la question du nombre de démarches administratives nécessaires à l'organisation de cette session extraordinaire, alors que le seul but est de délibérer de deux motions qui n'ont aucune chance. Un moratoire dans le domaine de l'asile est totalement hors de propos. La fermeture des frontières pour les demandeurs d'asile est incompatible avec la tradition humanitaire de la Suisse et ne répond pas aux défis.

Améliorer l'application

Le PLR va continuer de s'engager dans le domaine de l'asile, pour que les procédures soient enfin accélérées, que l'application soit améliorée et pour qu'on agisse de manière ciblée contre les abus. Les êtres humains dont la vie est menacée doivent obtenir le statut de réfugié. Les réfugiés de guerre doivent obtenir une protection provisoire alors que les demandes d'asile faites pour des raisons économiques ne doivent pas être accordées.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Philipp Müller, président et conseiller national, 079 330 20 79
 - › Isabelle Moret, vice-présidente et conseillère nationale, 079 332 08 23
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons

Accélérer les procédures d'asile

également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne